

Être en possession d'un permis de conduire : un atout pour la réinsertion des chômeurs sur le marché du travail

Anne-Sophie GENEVOIS¹

Depuis plusieurs années, l'accroissement du taux de chômage des moins de 25 ans a conduit le Luxembourg à mettre en place des mesures en faveur de l'emploi des jeunes. Néanmoins, en 2012, le taux de chômage des 15-24 ans avoisine les 19%, soit 15 points de pourcentage de plus que celui des 25 ans et plus. Parallèlement, la part d'individus âgés de 18 à 24 ans titulaires du permis de conduire est moins élevée que chez les 25-64 ans (respectivement 82%² contre 91% en 2008). Or, la littérature, notamment américaine, a mis en avant que l'un des facteurs influençant l'insertion professionnelle est l'aptitude à la mobilité qui permet d'une part, d'agrandir le cercle de recherche d'emploi, et d'autre part, de répondre à des offres où ce critère est fondamental. L'objectif principal de cette brève publication est d'étudier l'effet du permis de conduire sur l'accès à l'emploi des jeunes et de leurs aînés. En d'autres termes : le taux de chômage des jeunes plus élevé pourrait-il en partie s'expliquer par le fait qu'ils soient proportionnellement moins nombreux à avoir leur permis ?

Caractéristiques des titulaires et non-titulaires : similitudes ou divergences ? Constat identique chez les jeunes et les aînés ?

Les hommes sont plus souvent titulaires du permis de conduire que la gente féminine. Ce constat est encore plus marqué chez les 25-64 ans. Ainsi, parmi les 25-64 ans, 95% des hommes et 87% des femmes sont titulaires du permis contre respectivement 84% et 81% chez les moins de 25 ans.

Des différences sont également constatées selon la nationalité : les Luxembourgeois sont plus susceptibles, que les citoyens d'autres nationalités de posséder le permis de conduire, surtout chez les moins de 25 ans. Ainsi, parmi les jeunes, 87% des Luxembourgeois contre 74% des non-Luxembourgeois ont leur permis ; chez leurs aînés, ces chiffres sont respectivement de 94% et 87%.

Quel que soit l'âge, plus les individus sont diplômés, plus ils ont tendance à avoir leur permis. En effet, parmi les jeunes ayant un faible niveau de formation³, 74% l'ont contre 93% des diplômés de l'enseignement supérieur. Chez les 25-64 ans, ces chiffres sont respectivement de 80% et 97%.

Enfin, les actifs occupés ont plus fréquemment leur permis de conduire que les chômeurs ou les inactifs, et ce quel que soit leur âge. Ainsi, 90% des actifs occupés de moins de 25 ans et 93% des 25-64 ans possèdent un permis. Toutefois, la différence entre les actifs occupés et les chômeurs est largement amplifiée chez les jeunes : alors que seuls 51% des jeunes chômeurs ont leur permis, ils sont 84% à l'avoir chez les chômeurs plus âgés.

Ces quelques chiffres révèlent, d'une part, que les titulaires du permis de conduire ont des caractéristiques différentes de celles des non-titulaires et, d'autre part, que ces caractéristiques n'ont pas la même ampleur chez les jeunes et leurs aînés. Pour affiner la compréhension de ces résultats, nous avons réalisé une analyse statistique économétrique de type « logit »⁴. Cette analyse, qui permet de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » et donc d'identifier plus précisément l'effet de chaque variable prise séparément, confirme que les moins qualifiés, les étrangers ou encore les chômeurs, c'est-à-dire des populations qui rencontrent davantage de difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi, sont moins fréquemment titulaires du permis de conduire et que cette tendance est plus marquée encore chez les jeunes.

Possession du permis de conduire et accessibilité à l'emploi

Afin d'analyser l'effet de la possession du permis de conduire sur l'accessibilité à l'emploi, nous avons suivi pendant 49 mois une cohorte d'individus résidents âgés de 18 à 64 ans⁵ qui se sont inscrits à l'Agence pour le Développement de l'EMPloi (ADEM) au cours de l'année 2008.

Au cours des 49 mois qui suivent leur inscription à l'ADEM, 83% des titulaires du permis de conduire ont réussi à s'insérer sur le marché du travail⁶ contre 79% des non-titulaires. Cette différence est plus prononcée chez les jeunes : 95% des moins de 25 ans ayant leur permis (contre

¹ L'auteur tient à remercier l'ADEM et l'IGSS pour la mise à disposition de leurs données. Cette publication est réalisée dans le cadre de la recherche « Jeunes et marché du travail » financée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire. Les propos contenus reflètent la seule opinion de leur auteur.

² Les chiffres relatifs aux caractéristiques des titulaires et non-titulaires du permis de conduire sont calculés à partir des données EU-SILC/PSSELL-3, 2008, CEPS/INSTEAD, STATEC.

³ Niveau inférieur : scolarité obligatoire (9 années d'études) ; Niveau moyen : 10^e à 13^e de l'Enseignement Secondaire Technique, 4^e à 1^{ère} de l'Enseignement Secondaire ; Niveau supérieur : enseignement post-secondaire.

⁴ Cette analyse économétrique a d'abord été menée de manière globale et répétée ensuite séparément pour les moins de 25 ans et pour les 25-64 ans. Dans cette analyse, l'individu de référence est un homme luxembourgeois, marié, ayant au moins un enfant, diplômé du niveau inférieur (scolarité obligatoire, 9 années d'études), résidant à Luxembourg-ville et étant en emploi.

⁵ Pour tenir compte du fait que les reclassés externes accèdent moins souvent à l'emploi (19% contre 78% des non-reclassés), nous avons exclu cette catégorie de chômeurs de notre cohorte afin de disposer d'une population plus homogène.

⁶ L'insertion sur le marché du travail est considérée dans cette publication comme le fait de trouver un emploi. La qualité et la durée de ce dernier ne sont pas prises en compte.

87% ne l'ayant pas) se sont insérés sur le marché de l'emploi au cours de la période étudiée ; chez leurs aînés, ces chiffres sont respectivement de 80% et 74%.

Par ailleurs, parmi ceux qui ont réussi à trouver un emploi au cours de la période d'observation, les titulaires du permis de conduire mettent moins de temps à se réinsérer sur le marché de l'emploi : 9 mois contre 11 mois pour les non-titulaires. De nouveau, ce lien semble plus prononcé chez les jeunes puisque la différence de durée dans la recherche d'emploi entre titulaires et non-titulaires du permis de conduire est de 4 mois pour les jeunes (7 mois contre 11) et 2 mois pour leurs aînés (9 contre 11).

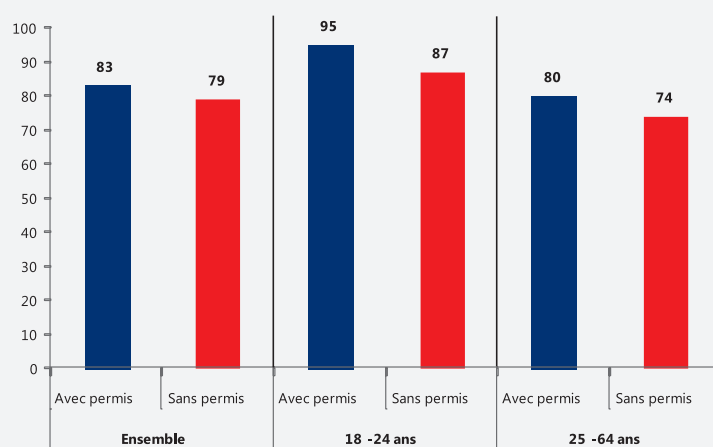
Ces premiers résultats indiquent donc un lien entre le fait d'avoir son permis de conduire, l'accès à l'emploi et la durée de recherche d'emploi. Toutefois, nous avons vu que les titulaires avaient des caractéristiques spécifiques ; ces dernières peuvent peut-être expliquer une partie de la différence de durée de recherche d'emploi. Afin de mesurer précisément l'impact du permis de conduire sur la durée de recherche d'emploi tout en isolant les effets des caractéristiques individuelles, nous recourons à nouveau à un modèle économétrique⁷.

Cette analyse confirme que le fait d'être titulaire du permis de conduire diminue la durée de recherche d'emploi. Si on isole ces effets, l'impact de la possession du permis devient plus fort encore : une réduction de 38% de la durée de recherche d'emploi chez les moins de 25 ans et de 30% chez leurs aînés. La détention du permis de conduire joue différemment selon certaines caractéristiques individuelles. Ainsi, le fait de posséder le permis de conduire diminue davantage la durée de recherche d'emploi des hommes que des femmes (respectivement -36% et -30%) et ce indépendamment de l'âge. La possession du permis de conduire réduit plus fortement le temps de recherche d'emploi des personnes les moins qualifiées (-33%) que des diplômés du post-secondaire (-9%)⁸. Enfin, l'effet du permis de conduire est également plus grand pour les résidents de nationalité luxembourgeoise que pour les résidents étrangers (respectivement -35% et -31%) et ce quel que soit l'âge.

Les liens mis en évidence dans les paragraphes qui précèdent sont conditionnés aux données disponibles. Il n'est pas à exclure que d'autres variables inobservables ici jouent également un rôle dans l'obtention du permis de conduire et la probabilité de trouver un emploi.

GRAPHIQUE 1.

Part des chômeurs qui se sont inscrits à l'ADEM en 2008 et qui ont réussi à s'insérer sur le marché du travail au cours des 49 mois suivants, selon l'âge et la détention ou non du permis de conduire (en %)



Source : IGSS, ADEM, 2008-2012, calculs CEPS/INSTEAD

Guide de lecture : Parmi les jeunes chômeurs de 18 à 24 ans qui se sont inscrits à l'ADEM en 2008 et qui sont titulaires du permis de conduire, 95% ont réussi à s'insérer au cours des 49 mois qui suivent leur entrée au chômage contre 87% des non-titulaires.

⁷ Le modèle économétrique mis en œuvre est un modèle de durée à temps de sortie accéléré avec une fonction de risque Weibull. En choisissant ce type de modèle, l'effet des variables observables s'interprète en termes d'allongement ou de rétrécissement de la sortie du processus de recherche d'emploi. Les caractéristiques prises en compte dans le modèle sont : le genre, le niveau de formation, la possession du permis de conduire, la situation géographique, le fait d'avoir un enfant, la situation matrimoniale, la nationalité, l'indemnisation chômage, le secteur d'activité recherché, le fait d'être primo chômeur.

⁸ Faute d'effectifs suffisants, l'effet du permis de conduire selon le niveau de formation n'a pu être testé selon l'âge.

■ Source de données

Le PSELL-3 (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg) est une enquête lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en œuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 est réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme EU-SILC de l'Union Européenne (European Union – Statistics on Income and Living Conditions) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres.

Les fichiers de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) comptabilisent chaque mois les occupations de tous les actifs présents sur le marché du travail luxembourgeois et percevant une rémunération. Les données de l'IGSS correspondent aux déclarations des employeurs.

Les fichiers de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) comptabilisent à chaque fin de mois les personnes résidentes sans emploi présentes sur le marché du travail luxembourgeois qui se sont inscrites auprès de l'ADEM et ont respecté les obligations de suivi de celle-ci.

■ Nous contacter

CEPS/INSTEAD
3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu | documentation@ceps.lu

